



Commission Santé du 11 mars 2021 – 10 h Compte rendu

Sous la présidence de Mme Céline CHARRIAUD, Présidente, s'est tenue la commission intercommunale thématique « Santé ».

L'ensemble des membres titulaires de cette commission était convié à cette réunion.

Conformément à la convocation adressée le 1^{er} mars 2021, l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire de Valuégjols
- Orientations stratégiques du projet de santé du territoire - travail de concertation à Chaudes Aigues
- Promotion du territoire : présentation de « l'Auvergne tour 2021 »
- Questions diverses.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (Annexe 1).

Sont excusés :

- Carine FOURCADE conseillère municipale de Neuvéglise sur Truyère
- Cécile MONTEIL, conseillère municipale de Fridefont
- Jean PASSEMARD, conseiller municipal de Chaudes Aigues

Sonia SOUBEYROUX, chargée de mission - service développement territorial, de Saint-Flour Communauté animait les échanges.

Julie FOUILLADE est désignée secrétaire de séance.

1. Maison de santé pluridisciplinaire de Valuégjols

Est présenté le projet de réhabilitation du bâtiment « Triniol » à Valuégjols, qui consiste, d'une part, en l'aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire par Saint-Flour Communauté et, d'autre part, en l'aménagement d'une résidence seniors et l'amélioration des locaux périscolaires par la commune. Ce projet est mené conjointement par la commune de Valuégjols et la communauté de communes, dans le cadre d'un groupement de commandes.

Il est rappelé que le projet de maison de santé a été initié à la demande des deux médecins généralistes installés sur la commune, qui ont pour objectif de pouvoir accueillir un 3^{ème} collaborateur, ce qui nécessite pour cela des locaux adaptés. Cette future maison de santé accueillera également le cabinet infirmier de la commune composé de 5 infirmières, un bureau de consultation pour des permanences et un studio pour l'hébergement de remplaçants, stagiaires et internes. Des demandes de subventions ont été déposées auprès des partenaires financières que sont l'Etat la Région et le Conseil Départemental. Elles sont en cours d'instruction.

Le cabinet médical actuel appartient à Saint-Flour Communauté, il pourra être affecté à d'autres activités paramédicales (exemple : cabinet de kinésithérapie) selon les demandes ou racheté par la commune.

S'agissant du projet de résidences seniors porté par la commune, 3 logements non médicalisés seront aménagés, adaptés pour l'hébergement de seniors autonomes. Des demandes pour ce type de logement avait été identifiées.

Il est rappelé que ce projet avait fait l'objet en 2018 d'une étude de faisabilité préalable, portée par Saint-Flour Communauté, confiée à un cabinet spécialisé. Elle visait à étudier les besoins en logements « seniors », les opportunités et la faisabilité de ces opérations sur 3 sites pré-identifiés (Clavière, Rézentières et Valuégols) sur le territoire intercommunal, la commune de Valuégols répondant pleinement aux critères.

Le planning de réalisation de cette opération est présenté avec un démarrage de chantier prévu en novembre 2021, sous réserve de l'obtention des autorisations et du financement, pour une durée prévisionnelle de 18 mois.

Concernant le projet de maison de santé pluridisciplinaire à Pierrefort, il est confirmé que ce projet qui a fait l'objet d'une étude de faisabilité et de programmation sera porté par Saint-Flour Communauté. Il sera inscrit dans les futures contractualisations à intervenir avec les partenaires financiers (Etat - Région et Conseil Départemental). Une consultation de maîtrise d'œuvre est engagée, et des crédits seront pour cela inscrits au budget primitif 2021. Le conseil municipal de Pierrefort va délibérer en mars 2021 pour la mise à disposition du terrain identifié pour son implantation, à proximité de l'EHPAD et du Foyer d'Accueil Médicalisé. Un 2^{ème} médecin généraliste devrait s'installer sur la commune en juin 2021, et intégrera ensuite la future maison de santé, avec le masseur kinésithérapeute, le cabinet infirmier et le médecin généraliste de Pierrefort.

La coordonnatrice territoriale de santé accompagne l'ensemble de ces professionnels de santé dans leur démarche de structuration et d'élaboration de projet médical partagé, nécessaire à des futures demandes d'aides et de labélisations auprès de l'ARS.

Sur la commune de Pierrefort, il est également précisé qu'un projet de logement inclusif est à l'étude, initié par l'association de Villebouvet (foyer d'accueil médicalisé).

Une vigilance devra être apportée sur ces projets de logements seniors qui répondent à une véritable évolution des besoins mais qui doivent s'inscrire en complémentarité des EHPAD du territoire et ne pas remettre en cause leur modèle économique.

2. Travail de concertation à Chaudes-Aigues

Un travail de concertation est initié à Chaudes-Aigues entre les acteurs de la santé et animé par la coordinatrice territoriale de santé. Ceux-ci ont montré leur volonté de travailler ensemble et de mener des actions conjointes de communication pour attirer des professionnels de santé.

La collectivité soutient bien entendu ces démarches et interviendra en appui des professionnels de santé qui restent les meilleurs ambassadeurs de leur profession.

3. L'Auvergne Tour 2021

Un avis favorable de la commission est émis quant à la participation de Saint-Flour Communauté à l'évènement organisé par l'association Envie D'Auvergne, début juin 2021, qui fera une étape à Saint-Flour le dimanche 6 juin dans la Halle Aux Bleds. Saint-Flour Communauté pourrait offrir le buffet aux participants.

4. Renfort en médecine générale

L'installation de Quentin Chordoge en tant que médecin adjoint au pôle territorial de santé est confirmée depuis début mars 2021, avec la mise à disposition à titre gratuit de son bureau pendant 6 mois, renouvelable 1 fois selon l'évolution de son statut.

Le manque de médecins spécialistes sur le territoire notamment en cardiologie est rappelé.

Il est bien précisé la difficulté de les attirer et que toute demande d'installation de médecins spécialistes au pôle territorial de santé s'étudiera en accord avec le centre hospitalier dans un souci de synergie.

5. Questions diverses

En l'absence de question diverse, la séance est levée.

Pieces jointes : Annexe 1 : Feuille de présence signée
Annexe 2 : Présentation power point

Fait à Saint-Flour le 25 mars 2021

La Présidente



Secrétaire de Séance

Julie FOUILLADE

